

CANADA

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

---

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

GAZ MÉTRO

No R-3951-2015

Demanderesse

et

REGROUPEMENT DES ORGANISMES  
ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE  
(ROÉÉ)

Intervenant

---

**GAZ MÉTRO - DEMANDE D'EXAMEN DU RAPPORT ANNUEL POUR  
L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2015**

---

**DEMANDE DE RECONNAISSANCE DU STATUT D'INTERVENANT DU ROÉÉ**  
*(Loi sur le Régie de l'énergie, a.25 et 26 et Règlement sur la procédure de la Régie, ch. IV)*

---

**Au soutien de sa demande de reconnaissance du statut d'intervenant, le  
Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ) expose ce qui  
suit :**

1. Le 29 janvier 2016, Gaz Métro déposait auprès de la Régie une demande d'examen de son Rapport annuel 2015, le dossier R-3951-2015.

2. Le 10 février 2016, le Distributeur présentait son Rapport annuel 2015 au personnel de la Régie et aux intervenants reconnus dans les dossiers tarifaires 2014 et 2015 de Gaz Métro. Le ROEÉ faisait partie des intervenants présents lors de cette rencontre.
3. Le 12 février 2016 par lettre procédurale, la Régie stipule qu'elle entend procéder par voie de consultation et que les intervenants reconnus dans les dossiers tarifaires 2014 et 2015 de Gaz Métro soient les dossiers R-3837-2013 et R-3879-2014 ont jusqu'au 19 février 2016 pour déposer leur demande.
4. Le ROEÉ a participé à ces dossiers et désire maintenant déposer une demande d'intervention, et transmet également son budget de participation.

## **L'INTÉRÊT DU ROEÉ**

5. Le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROEÉ), fondé en 1997, participe activement aux consultations et audiences de la Régie de l'énergie, ou auprès d'autres forums pertinents, afin de défendre de manière efficace le point de vue des groupes et organismes à vocation environnementale dans le domaine énergétique. Les membres du ROEÉ font connaître au grand public les enjeux soulevés à la Régie en les commentant et en sensibilisant sur la question environnementale dans le domaine énergétique.
6. Le nom la coordonnatrice du ROEÉ et l'adresse de l'intervenant sont fournies à l'Annexe I de la présente demande.
7. Le ROEÉ est maintenant composé de cinq (5) groupes environnementaux dont la contribution aux dossiers énergétiques au Québec est notoire. Il s'agit de Fondation Rivières, de la Fédération québécoise du canot et du kayak, du Regroupement pour la surveillance du nucléaire, de Nature Québec et d'Écohabitation.
8. La description de chacun de ces groupes membres est donnée à l'Annexe II de la présente demande.
9. Les groupes membres du ROEÉ représentent des milliers de membres individuels et des dizaines, voire des centaines d'organisations au Québec.

10. Depuis ses débuts, le ROEÉ intervient à la Régie et participe activement dans les dossiers liés aux causes tarifaires et au rapport annuel de Gaz Métro.

11. Les interventions du ROEÉ reposent sur les principes et objectifs suivants :

- La protection de l'environnement, la conservation des milieux naturels essentiels à la vie et l'utilisation durable des ressources;
- La primauté de la conservation et de l'efficacité énergétique sur toute autre forme de production d'énergie, et le recours aux nouvelles formes d'énergie renouvelable pour la production d'électricité seulement lorsque justifié;
- La réduction de l'utilisation de combustibles fossiles issus de gisements conventionnels et non conventionnels et l'élimination du nucléaire;
- La réduction de la consommation d'énergie ainsi que des émissions de gaz à effet de serre, notamment à travers des choix de consommation plus judicieux;
- L'équité sociale aux niveaux intra et intergénérationnels;
- La fourniture de services énergétiques à juste coût en internalisant les coûts environnementaux dans une perspective de planification intégrée des ressources tout en limitant les impacts sociaux;
- La mise en place au Québec de politiques, de lois et de mesures de régulation qui favorisent des choix d'investissements et de consommation environnementalement judicieux, économiquement et socialement avantageux;
- L'application de mécanismes transparents et démocratiques à l'intérieur des processus de prise de décision;
- La préservation de l'indépendance de la Régie de l'énergie et la réinstauration des activités de production en tant qu'activité réglementée par la Régie de l'énergie, ainsi que la réinstauration d'un processus de planification intégrée des ressources (PIR);
- La maximisation de l'éducation et de la participation du public quant aux questions énergétiques et leurs impacts à travers des projets concrets disponibles à l'ensemble de la population du Québec.

12. Le respect de ces principes et objectifs se traduit par des analyses, des preuves et des prises de position dans les dossiers de la Régie uniques et distincts de l'apport des autres groupes tant environnementaux que de consommateurs.

## MOTIFS DE L'INTERVENTION ET RECOMMANDATIONS DU ROÉÉ

13. Les motifs à l'appui de l'intervention et l'apport du ROÉÉ dans le présent dossier découlent de la mission, des activités et de l'expertise du ROÉÉ et de ses membres.
14. L'intervention du ROÉÉ portera principalement sur l'enjeu de l'utilisation des fonds provenant du programme sensibilisation résidentiel et sensibilisation VGE du PGEÉ pour financer une campagne de positionnement multiplateforme.
15. L'analyse du ROÉÉ sera effectuée à travers le prisme de l'article 5 LRE et des principes et objectif environnemental du Regroupement apparaissant au paragraphe 10 ci-dessus.

L'utilisation des fonds provenant du programme sensibilisation résidentiel et sensibilisation VGE du PGEÉ pour financer une campagne de positionnement multiplateforme

16. Dans le document Gaz Métro – 13, Document 3 à la page 15 dans l'explication des fonds du PGEÉ pour le programme PE106 Sensibilisation résidentielle, Gaz Métro affirme que « Gaz Métro avait prévu un budget de commercialisation de 65 000 \$ pour l'ensemble des programmes du marché résidentiel et en a utilisé 99 % pour réaliser ses actions de commercialisation »
17. De plus entre les pages 73 et 79 du même document Gaz Métro présente le statut de ses activités et outil de communication. Plus précisément, aux activités « Campagne de positionnement multiplateforme »<sup>1</sup>, le distributeur décrit le projet comme un programme de sensibilisation qui propose les messages suivants :
  - i. « La meilleure énergie c'est celle qu'on ne consomme pas / les mesures d'efficacité énergétique pour réduire les GES.
  - ii. Réduisons notre dépendance au pétrole / en utilisant plutôt le gaz naturel dans le transport lourd et les industries.
  - iii. Redoublons d'énergie pour renouveler l'énergie / investir dans les énergies renouvelables : biométhane, solaire, éolienne.

---

<sup>1</sup> Société en commandite Gaz Métro, Rapport annuel de Gaz Métro au 30 septembre 2015, R-3951-2015, Gaz Métro – 12, Document 3, B-0031, p.74

18. Le distributeur ajoute que la campagne a été diffusée sur plusieurs plates-formes
19. Le ROÉÉ aimerait s'assurer que les fonds des programmes de sensibilisation du PGEÉ n'aient pas été utilisés afin de convaincre une clientèle québécoise majoritairement à l'hydroélectricité en soutenant que le gaz naturel soit une énergie verte. Surtout en vantant des activités non réglementées.

## **LA MANIÈRE DE FAIRE VALOIR LA POSITION DU ROÉÉ**

20. Notez que le ROÉÉ a tenté lors de la rencontre le 12 février 2016 d'obtenir plus de détails sur le sujet, mais considère qu'il soit nécessaire de faire des demandes de renseignements pour avoir l'information nécessaire à la prise de décision de poursuivre ou de mettre fin à son intervention. Le ROÉÉ entend déposer un court mémoire sur le sujet.
21. La présente demande d'intervention est bien fondée en faits et en droit.

## **PAR CES MOTIFS, LE ROÉÉ DEMANDE À LA RÉGIE :**

**D'ACCUEILLIR** la présente demande de reconnaissance de statut d'intervenant du ROÉÉ pour le dossier R-3951-2015;

**D'ACCORDER** le budget de participation du ROÉÉ afférent à la présente demande de reconnaissance de statut d'intervenant;

LE TOUT RESPECTUEUSEMENT SOUMIS

Montréal, le 19 février 2016

*(s) Franklin S. Gertler*

---

**FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE**

par : Franklin S. Gertler, avocat

**Aldred Building**

507 Place d'Armes, bur 1701

Montréal, Québec H2Y 2W8

t (514) 798-1988

f (514) 798-1986

[franklin@gertlerlex.ca](mailto:franklin@gertlerlex.ca)

## **Annexe I**

### **Adresse du ROEE**

Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROEE)  
a/s Laurence Leduc-Primeau  
3522 Fullum  
Montréal, Québec  
H2K 3P6

Courriel : [coordo.roee@gmail.com](mailto:coordo.roee@gmail.com)

## **Annexe II**

### **REGROUPEMENT DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE (ROEÉ)**

Les groupes et organismes suivants forment le ROEÉ :

#### **1. Fédération québécoise du canot et du kayak**

Organisme à but non lucratif.

##### Objectifs :

Promotion du canotage récréatif et du canot-camping et regroupement des adeptes.

Protection des lacs, des rivières, de l'eau, de l'air et des forêts.

##### Principales activités :

Débat public sur l'énergie en 1995.

Projet-pilote de classification des rivières au Lac-St-Jean.

Consultation publique sur le Plan de développement d'Hydro-Québec.

Intervention sur la filière de production privée d'hydro-électricité dans le cadre de l'élaboration de la politique énergétique.

#### **2. Regroupement de surveillance du nucléaire**

Organisme de charité sans but lucratif fondé en 1978.

### Objectifs :

Se préoccupe de recherche et d'éducation sur toutes les questions qui touchent à l'énergie nucléaire incluant les solutions alternatives au nucléaire et tout particulièrement les questions qui touchent le Canada et le Québec.

### Activités principales :

Depuis dix ans, participation active dans tous les aspects de l'évaluation des dossiers énergétiques (projet Grande-Baleine, Plan de développement d'Hydro-Québec, politiques énergétiques, débats publics sur l'énergie, etc.).

## **3. Nature Québec**

Depuis près de 25 ans, Nature Québec intervient pour faire progresser le Québec vers les trois objectifs suivants :

- maintenir les processus écologiques essentiels à la vie ;
- préserver la diversité biologique ;
- favoriser l'utilisation durable des espèces, des écosystèmes et des ressources.

Regroupant plus de 8 000 sympathisants et 80 organismes ouvrants pour le développement durable de l'environnement, Nature Québec travaille de plusieurs façons à la rencontre de ses grands objectifs : l'éducation, la sensibilisation, la recherche, la participation aux consultations et les avis ou prises de positions publiques sont les principaux moyens retenus.

Depuis sa fondation, l'organisme s'est prononcé publiquement sur un grand nombre de questions environnementales : la loi québécoise des forêts, la gestion de l'eau, la réduction de la pollution agricole, la loi fédérale sur la protection de l'environnement, la loi provinciale sur les pesticides, la consultation sur la gestion des matières résiduelles, la gestion de la faune, l'élargissement du réseau des aires protégées, etc. Elle est reconnue pour ses interventions pertinentes, exigeantes et efficaces.



## Principales activités pertinentes :

Depuis une dizaine d'années, Nature Québec a participé activement à l'évolution du dossier énergétique au Québec par des contributions dans tous les grands dossiers actifs (commissions parlementaires, Plan de développement d'Hydro-Québec, débats publics sur l'énergie, audiences du BAPE sur des projets de développement hydroélectriques et thermiques, etc.).

### **4. La Fondation Rivières**

La Fondation Rivières est un organisme à but non lucratif dont la mission est d'œuvrer à la préservation, la restauration et la mise en valeur du caractère naturel des rivières - tout autant que de la qualité de l'eau - à des fins éducatives, sociales et environnementales.

Pour accomplir sa mission, la Fondation appuie son action sur quatre objectifs principaux :

#### **Protéger les rivières :**

Lancer des campagnes médiatiques d'information publique et d'intervention politique contre l'expropriation privée amenée par la construction de petites centrales. Susciter la remise en question de la filière hydroélectrique et lancer une campagne virale d'énergies vertes.

#### **Développer et diffuser des programmes de sensibilisation**

Poursuivre l'application de programmes pédagogiques pour les écoles. Tenir des cliniques selon le programme Réseau d'Inspection et de Vérification des Eaux (RIVE) avec une clientèle adolescente et adulte.

#### **Consolider le réseau de partenaires**

Accroître la présence de la Fondation Rivières sur la place publique en maintenant les liens existants avec nos divers partenaires ainsi qu'avec la presse écrite et électronique; poursuivre les programmes d'écotourisme dans diverses régions du Québec; donner une place aux Premières Nations au sein de notre équipe; développer de nouveaux partenariats.

#### **Assurer une saine gestion**

Maintenir la concrétisation des trois premiers objectifs par une gestion efficace à court et à long terme.

## 5. Écohabitation

Écohabitation est un organisme sans but lucratif qui facilite l'émergence d'habitations saines, économes en ressources et en énergie, abordables, accessibles à tous et caractérisées par leur durabilité. Il réalise sa mission par des activités de promotion, de sensibilisation, de formation et d'accompagnement auprès du grand public, des intervenants du secteur de l'habitation et des décideurs politiques.

En intervenant dans le secteur de l'habitation écologique, Écohabitation facilite l'émergence d'une société plus juste, viable économiquement, et qui tend à conserver et à régénérer les écosystèmes. Plus concrètement, Écohabitation vise le déploiement :

- D'habitations saines, économes en ressources et en énergie, privilégiant la qualité et la durabilité, abordables et accessibles à tous.
- De collectivités en santé, orientées vers les échanges humains et les modes de vie à l'échelle locale, basées sur des modes de transports actifs et collectifs, autonomes sur le plan alimentaire et énergétique et respectueuses de la biodiversité.
- D'un savoir-faire commun en habitation écologique par le biais d'échanges, d'entraide et de modes d'apprentissages basés sur l'innovation, la pratique et le vécu.
- De politiques et de réglementations en faveur d'une meilleure prise en compte des enjeux globaux liés au domaine de l'habitation écologique.